



TIERS LIEU

« LE SONNEUR »

- ST-PIERRE DE FRUGIE -

- Projet associatif 2024 / 2027 -



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| PARTIE 1 - QUI SOMMES-NOUS ?..... | 4 |
| I. NOTRE PETITE HISTOIRE..... | 4 |
| II. NOS VALEURS ET ASPIRATIONS SOCIALES..... | 6 |
| III. NOTRE TERRITOIRE..... | 7 |
| IV. CONSTATS ET BESOINS..... | 8 |
| V. MISSIONS DE L'ASSOCIATION..... | 13 |
| VI. ACTIVITÉS ET OFFRES..... | 14 |
| PARTIE 2 – OU ALLONS-NOUS ?..... | 15 |
| I. NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À 3 ANS..... | 15 |
| PARTIE 3 – COMMENT Y ALLONS-NOUS ?..... | 16 |
| I. PRINCIPES D'ACTION..... | 16 |
| II. NOTRE GOUVERNANCE..... | 17 |
| III. MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE..... | 19 |



INTRODUCTION

Depuis la création de l'association Chapeau en mars 2018, aucun document formalisé n'avait encore été rédigé pour mettre en forme et préciser l'objet associatif.

Le déménagement des locaux initiaux, en juillet 2023, et la nécessaire restructuration, administrative, financière, opérationnelle ainsi que sur les modalités de gouvernance a conduit l'équipe d'administration à solliciter le DLA 24 pour un accompagnement à cette réécriture.

L'objet associatif notamment devait impérativement être redéfini pour correspondre à la nouvelle réalité du projet.

Fabienne Muniente et Florence Dorent, consultantes chez COOP ALPHA ont travaillé avec les administrateurs, la coordinatrice salariée et les adhérents à la réflexion et l'élaboration de ce nouveau projet que nous sommes fiers de vous présenter ici.

Ce présent document répond à plusieurs objectifs :

- formaliser et rédiger un document écrit permettant à chaque partie prenante du Sonneur de prendre connaissance des valeurs, missions, orientations stratégiques de l'association.
- servir de cadre de référence sur lequel nous, administrateurs, adhérents, partenaires -pouvons nous appuyer dans la conduite des nos actions et la gestion de l'association.



PARTIE 1 - QUI SOMMES-NOUS ?

I. NOTRE PETITE HISTOIRE

Ce nom du Sonneur a été choisi en **hommage au crapaud sonneur à ventre jaune**, espèce emblématique du Périgord Limousin menacé par les activités humaines et qui bénéficie d'un programme spécifique de préservation au sein du PNR-Périgord Limousin



Il fait aussi référence au sonneur de cloche, celui qui appelle et rassemble une communauté pour des festivités, des célébrations ou en cas de danger.

Notre crapaud sonne et réveille les consciences.

Les débuts à l'éco-centre, petit rappel du contexte.

2010 :

- Construction de l'éco-centre par l'association Pégase Périgord.

Objectif : mise en valeur et de la sensibilisation aux éco-matériaux, au concept du bioclimatisme et aux enjeux de la sobriété énergétique, ainsi qu'aux besoins de formation dans ces domaines encore peu connus.

2016 :

- Liquidation judiciaire, arrêt de l'activité (cumul de difficultés administratives et financières)
- Création de l'association Ecopeli pour reprendre les actions de formation essentielles et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

2018 :

- Création de l'association « Chapeau » pour développer de nouvelles activités et « chapeauter » une dynamique d'initiatives, et qui a pour vocation de préserver et valoriser le bâtiment.

Elle s'appuie sur des initiatives qui émergent sur le lieu.

2019 :

- Découverte du concept de tiers-lieu
- Création du tiers-lieu Le Sonneur : bibliothèque, groupe de réflexion « vivre et habiter autrement », co-working spontané, répare-café, projet de ludothèque...
- Rencontre avec la coopérative Tiers Lieu et la région Nouvelle Aquitaine,



Dépôt et obtention de la Subvention AMI Tiers-lieux (région).

Le projet du Sonneur, les premières années...

2020-2022 :

- Création du poste salarié de coordination en octobre 2019 puis d'un poste d'entretien ménager en octobre 2020, tous deux à temps partiel. La salariée suit la formation certifiante « Piloter un tiers-lieu » avec la COOP Tiers-lieux.

- Ouverture officielle en janvier 2020. Les trois années 2020 / 2021 / 2022 sont chahutées par la crise sanitaire du COVID. Restrictions d'ouverture et contraintes pour les activités au public. L'accueil des professionnels est maintenu. Accueil du Petit Ramdam de la la COOP Tiers-lieux en octobre 2021.

- Obtention d'une subvention d'investissement de 25000 € par la Fondation RTE en mars 2022.

- À partir de mai 2022, fin des contraintes d'accueil du public imposées par l'épidémie de COVID. Augmentation de la location de salles d'activité et des contrats de co-working, développement de la bibliothèque et de la ludothèque, stages de cirque, diverses animations festives... ECOPELI recrute de nouvelles salariées et développe la maîtrise d'œuvre et les formations.

2023 :

- Des travaux d'ampleur sont incontournables pour continuer à occuper les lieux, un projet de rachat du bâtiment est envisagé avec la Foncière solidaire Villages Vivants, qui n'aboutit pas.

- En juin, la faillite d'ECOPELI suite au décès de son directeur précipite les évènements.

L'association déménage le Sonneur dans de nouveaux locaux municipaux au centre du bourg de St-Pierre de Frugie.

2024 :

- Redéfinition de la raison d'être et du projet associatif.

QU'EST-CE QU'UN TIERS

LIEU ?

En bref ... quelques définitions :

Les tiers-lieux sont l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

Un parcours d'émancipation individuelle ;

Une dynamique collective ;

Une démarche motivée par l'intérêt général.

Un tiers-lieu est un lieu ouvert à tous, où chacun offre et/ou trouve soutien, savoir-faire, énergie et créativité pour propulser son territoire local.

Partenaires, professionnels, résidents, dilettantes, curieux, acharnés... Vous avez votre place dans les tiers-lieux de votre Région.

Lieu de sociabilité et d'échange qui n'est ni la demeure (premier lieu) ni le travail (deuxième lieu).

Le mot tiers-lieu provient du terme anglais third place (littéralement troisième lieu).

Espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs.



II. NOS VALEURS ET ASPIRATIONS SOCIALES



Le tiers-lieu qui motive

COMMUNS

Les communs, c'est préserver et multiplier les ressources pour la collectivité. C'est aussi un espace d'usages accessible à toutes et tous, où l'on peut trouver une place.

EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation, c'est le droit d'essayer, rater et réussir, de faire par nous-mêmes. C'est un espace de créativité, de sécurité et d'amusement.

SOINS

Prendre soin, c'est accueillir les personnes étrangères ou familières et leur offrir disponibilité, écoute et légitimité.

C'est aussi être attentif au vivant qui nous entoure et l'embellir.

LIENS

Le lien, c'est agir, créer et vivre ensemble, apprendre à se confronter, se soutenir et unir nos diversités.



III. NOTRE TERRITOIRE

Implantation

Saint Pierre de Frugie (Sent Peir de Frégia en occitan) compte 510 habitants. La commune est située au Nord de la Dordogne, dans la communauté de communes Périgord-Limousin et au cœur du parc naturel régional du même nom.



Rayonnement

Le bassin de vie bordé par Thiviers (24), Châlus et St Yrieix-la-Perche (87) s'inscrit dans la zone d'influence naturelle du Tiers-lieu, délimitée par le triangle Brive/Périgueux /Limoges.

La commune est en marge d'un axe majeur de circulation (N21) ;
à 52 km de Périgueux ;
à 49 km de Limoges et
à 82 km de Brive la Gaillarde.



Notre zone comprend 13 communes : **La Coquille, Firbeix, Saint Pierre de Frugie, Saint-Priest les Fougères, Mialet, Jumilhac le Grand, Ladignac le Long, Bussière Galant, Dournazac, Châlus, Pageas, Saint Paul la Roche, Saint Saud Lacoussière**



IV. CONSTATS ET BESOINS

Des difficultés socio-économiques

Une population vieillissante mais avec une dynamique migratoire positive

Les 45 / 74 représentent la moitié de la population (48.4%)
Plus globalement, 67 % de la population a plus de 45 ans.
29 % de la population a moins de 29 ans
11 % moins de 14 ans

Population en hausse sur la période 2014-2020

sur certaines communes du territoire
notamment grâce à un solde
migratoire positif suffisamment élevé
(*variation nette de +1.2% sur St Pierre
de Frugie avec solde migratoire à
+2%*)

Les nouveaux habitants représentent
9 % des ménages
(*installés depuis moins de 2 ans*).
81 % des personnes sont
propriétaires.

Dans un territoire où jeunes
et enfants sont faiblement
représentés, **l'offre en
télétravail représente un
véritable facteur
d'attractivité
et de redynamisation des
territoires ruraux et isolés.**

*Plusieurs indicateurs rendant compte d'une partie des déménagements récents tendent à montrer **une accélération des mouvements vers des régions déjà attractives par le passé**. Les restrictions successives liées à la crise sanitaire et **le développement du télétravail pourraient avoir modifié le rapport des ménages à leur lieu de résidence (...)** l'intensification des tendances peut suggérer des évolutions de comportement, notamment chez les actifs avec jeunes enfants. INSEE 2023.*



Des difficultés s d'accès à la formation et la culture

L'illectronisme est très présent en aquitaine, la Dordogne étant la région la plus touchée après la Creuse : 20 % d'illectroniques dans la région (2019). L'illectronisme est plus présent dans les **territoires âgés, ruraux et aux revenus plus faibles tels que le nôtre.**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686568>

La question se pose aujourd'hui sur notre territoire à savoir :

À qui les « illectroniques » demandent-ils de l'aide ?

Un accès à la culture limité

Les périgourdins dépensent peu pour leurs activités culturelles

En 2018, le ministère de la culture identifiait notre territoire comme « **isolé, peu urbanisé et hors de l'influence des grands pôles** ».

En bref sur notre territoire
beaucoup de monuments classés et patrimoine,
mais peu d'équipements d'art visuel, cinéma, lecture etc.

En Dordogne et haute Vienne, **les équipements culturels les moins représentés sont**

Le « Livre et la presse » (Librairie labellisée LIR (*librairie indépendante de référence*) et LR (*librairie indépendante*)).

L'offre en formation professionnelle du territoire est très réduite

Nous observons **une carence sur la formation aux entreprises**
en Périgord Limousin.



Un développement économique qui a besoin d'être soutenu

Sur la communauté de communes du Périgord Limousin, **le taux de chômage est de 9,4 % en 2020**, contre 7,7 % en moyenne nationale à la même période.

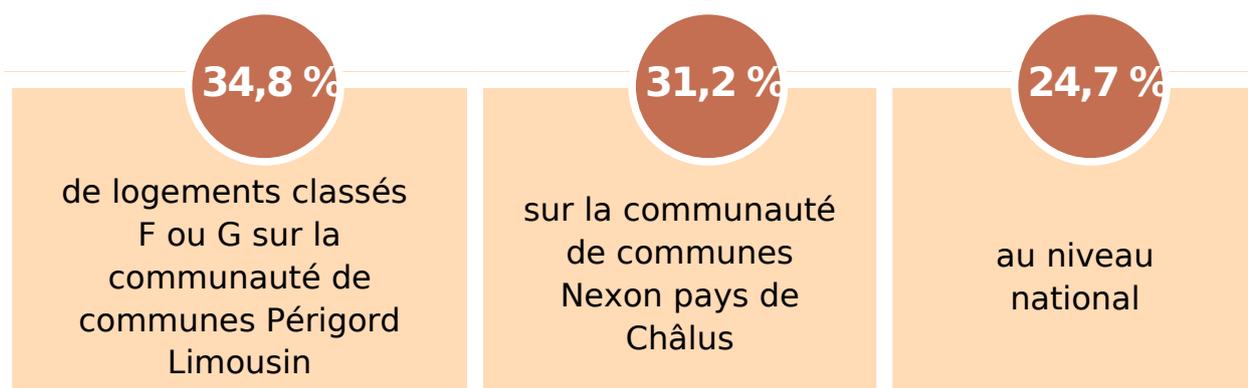
Nous pouvons donc parler de difficulté d'accès à l'emploi sur notre territoire.

On observe d'autre part **une progression de la proportion des professions intermédiaires, cadres / professions intellectuelles supérieures, ainsi que les entreprises.**

L'accueil et les conditions de travail de ces catégories sont donc un enjeu pour notre territoire.

D'après nos observations, les nouveaux indépendants du territoire ont un besoin d'accompagnement, ainsi que d'un réseau pour développer leur activité.

Le territoire compte **une grande majorité de propriétaires (80%)**, mais de logements majoritairement anciens avec les conséquences que cela peut avoir sur les performances énergétiques des logements :



Beaucoup de propriétaires, mais avec un niveau de vie faible :

| Territoire | Revenu disponible médian par unité de consommation |
|-------------------|--|
| Périgord limousin | 20 600 |
| Monts de Chalus | 21 830 |
| Dordogne | 21 410 |

La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements).



| | |
|--------------------|--------|
| Haute Vienne | 22 140 |
| Nouvelle Aquitaine | 22 710 |

Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Présence d'acteurs (accompagnement et financement) à l'échelle périgourdine, mais se pose la question de leur présence sur notre territoire :

Les associations et entreprises de l'ESS en sont-elles informées ?

Bénéficient-elles de ces services ?

Qu'en est-il des petites et moyennes entreprises hors ESS ?

À l'instar de notre rencontre inter-associative de 2023, d'autres questionnements restent en suspend :

Quel outil.s pour mutualiser des services ?

Comment peut-on communiquer ?

Quelles compétences mises en commun ?

La diversité et la richesse de la faune et de la flore en font une zone à protéger

Partie intégrante du Parc National Régional Périgord limousin, notre territoire abrite des sites naturels remarquables tels que des zones humides, étangs, tour bières et autres pelouses calcaires.

Fort de son patrimoine naturel, notre territoire bénéficie **d'orientations stratégiques écologiques à différentes échelles**, qu'elles soient (inter)communales, régionales ou internationales. ... dans lesquelles Le Sonneur s'inscrit pleinement.

Une fois encore, Le Sonneur, par ses valeurs et son action, s'inscrit pleinement dans les politiques publiques et surtout le besoin évident d'une transition sociale, économique et écologique.



Ce qui retient particulièrement notre attention...

| CONSTATS | ENJEUX / BESOINS |
|---|---|
| <p>Isolement et désertification : médecins, travail, formation, culture (politique culturelle)</p> <p>Ces services sont-ils absents ou invisibles ?</p> <p>1^{ère} librairie à 25 minutes</p> | <p>Mettre en avant les ressources, les valoriser</p> |
| <p>Typologie de territoire « isolé » :</p> <p>Manque de maillage, de Lien et d'Économie (circulation des richesses au sens large)</p> <p>Peu de moyens, difficulté d'accès à l'emploi.</p> <p>Forte proportion de personnes âgées</p> <p>Elles ont du « capital » (majorité de propriétaires), mais peu de moyens financiers.</p> | <p>Rompre l'isolement</p> <p>Accélérer les échanges et les visibiliser</p> <p>Entraide</p> <p>Rompre la barrière du financier</p> |
| <p>10 % des habitants, le sont depuis moins de 2 ans. (2020)</p> <p>Différentes Typologies de néo-habitant.e.s :</p> | <p>Intégrer les nouveaux habitant.e.s au sein de la population</p> |
| <p>Un habitat ancien</p> <p>Une désertification de l'artisanat</p> | <p>Se préoccuper de la qualité de l'habitat</p> |

En bref

Depuis 2008, la commune bénéficie d'**une singulière attractivité** malgré les difficultés inhérentes aux territoires ruraux dits « isolés ».

La présence dans le village d'une épicerie de producteurs, d'une école alternative (Pédagogie Montessori) et d'un café - toutes associations employeuses - parle de la volonté résolue des habitant.e.s comme des élu.e.s de **capitaliser sur la transition sociale, économique et écologique**. L'enjeu est selon nous de **pérenniser la santé du territoire**, qu'elle soit économique, démographique ou sociale.



Ce dernier présente **les caractéristiques de nombreux bassins ruraux** : difficulté d'accès à l'emploi, fragilité des TPE/PME/PMI, desserte numérique insuffisante, problématiques de mobilité, d'accès aux équipements événementiels et aux ressources culturelles et économiques...

Malgré ces freins, **le Périgord Limousin se montre attractif pour de nombreux urbains en quête d'un mode de vie qualitatif** (St Pierre de Frugie affiche un solde migratoire positif constitué de familles avec jeunes enfants). Cette dynamique concourt à l'émergence de nombreux projets innovants, à l'augmentation de la demande de services par les particuliers, ainsi qu'un besoin grandissant d'infrastructures pour les professionnels et particulièrement les nouveaux indépendant.e.s et télétravailleur.euse.s.

Les besoins du territoire sont manifestes : le Sonneur s'applique depuis l'origine à y répondre. Notre nouveau projet associatif a pour objet de poursuivre cette dynamique et d'ancrer plus encore nos activités sur notre territoire.

V. MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Faire émerger et rayonner les richesses et initiatives du territoire Périgord Limousin.

Permettre à chacun.e de vivre dignement de son activité en ruralité.

Augmenter notre pouvoir d'agir individuel et collectif vers un futur possible,
par la circulation des savoirs et expériences.



VI. ACTIVITÉS ET OFFRES

| Typologie | Facilitation d'activités | Vecteur des savoir-faire | Editorial |
|-----------------------|---|---------------------------------|---|
| Attirer | Mise à dispo d'espaces | Animation de cafés à thème | La Revue du Sonneur |
| Interagir | Matériel & communication mutualisés | Permanences apprendre autrement | Fonds documentaire |
| Faire ses preuves | Location d'espaces Coordination d'activité | Cours et ateliers | Production de supports de communication |
| Délivrer de la valeur | Coworking Aide au développement d'entreprise | Stages et cycles longs | Production de contenus rédigés |



PARTIE 2 - OU ALLONS-NOUS ?

Les orientations ci-dessous sont issues d'un travail réalisé par le conseil d'administration et la salariée, issu des motivations de cette équipe, de l'expérience passée, des constats et des besoins exprimés des adhérents.

I. NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À 3 ANS

- Être un pourvoyeur d'activité et de chiffre d'affaires pour les entrepreneurs du Périgord Limousin et de la ruralité en général
- Devenir le haut-parleur du territoire par la production de contenu
- Être un acteur majeur de la collaboration entre les structures de l'ESS en Périgord Limousin et un partenaire incontournable auprès des collectivités et des institutions
- Devenir un centre reconnu pour l'acquisition de compétences augmentant le pouvoir d'agir pour un futur possible
- Être un pôle d'accueil, d'échanges et de ressources pour les adhérents, locaux et visiteurs.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT EN ANNEXE



PARTIE 3 - COMMENT Y ALLONS-NOUS ?

I. PRINCIPES D'ACTION

Les principes permettant de matérialiser les valeurs au quotidien

Au Sonneur, **l'accueil et la disponibilité**, c'est garantir une présence humaine le plus souvent possible, faciliter l'accès aux locaux aux usagers, écouter les besoins et les attentes des utilisateurs.

La créativité, c'est œuvrer pour un futur possible en s'amusant, en inventant, à plusieurs et dans le respect du vivant.

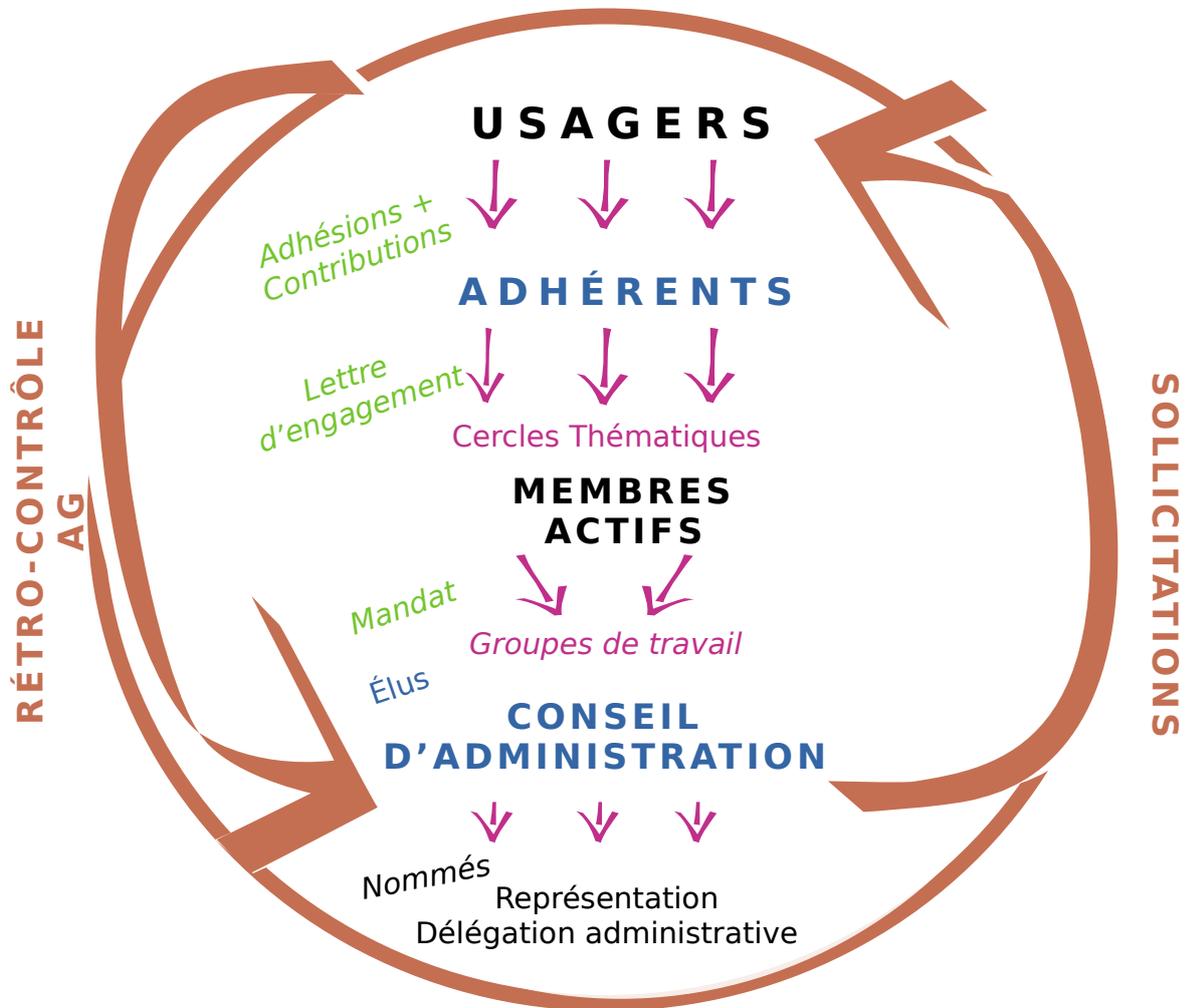
Le pouvoir d'agir, c'est faciliter la création et la circulation des savoirs et des compétences, cultiver l'entraide et l'échange et l'expérimentation.

La dignité, c'est rechercher la juste rémunération des professionnels et la reconnaissance des potentiels de chacun, bénévoles ou intervenants.

La collégialité, c'est cultiver un esprit de transparence et viser une prise de décision démocratique et éclairée (formation continue des décisionnaires)



II. NOTRE GOUVERNANCE



La conduite des activités

Le cœur opérationnel du Sonneur, ce sont les membres actifs. Porteurs d'animations, apporteurs de compétences (communication, numérique, etc...), présents au quotidien dans les locaux, ils font vivre l'association et mettent en actes le projet associatif.

Ils sont regroupés par cercles thématiques ou commissions, et rapportent au CA leurs travaux pour validation en accord avec les valeurs et les missions.

Le CA est élu en AG. Il valide ou acte les choix et propositions des cercles.

Modalités de la prise de décision :

le principe qui sous tend la démarche est de suivre des process éprouvés. Cela nécessite un engagement personnel des membres, de la formation, et un accompagnement par un tiers quand cela s'avère utile ou nécessaire.



III. MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Quel modèle socio-économique pour les associations ?

Le modèle économique décrit la manière dont l'association mène son activité dans une logique de pérennité. Pour être pérenne, l'association doit en effet assurer des ressources stables et mettre en place une organisation efficace, tournée vers la réalisation de ses objectifs, sans mettre en péril ses finances.

Pour les associations on parle le plus souvent de modèle socio-économique.

En effet, les associations sont fortement impliquées dans les enjeux sociétaux, ce qui a un impact sur leur mode de financement et leur manière de fonctionner au quotidien.

Les 3 leviers du modèle socio-économique associatif

C'est sa capacité à mobiliser des ressources de natures différentes que les modèles d'intérêt général sont atypiques :

- **Les richesses humaines** : elles se caractérisent par l'articulation bénévoles / salarié.e.s / volontaires
- **Les leviers financiers** : mixité des sources de financement qu'ils soient publics, privés ou issus de **revenus** d'activités
- **Les alliances** : face aux mutations sectorielles et territoriales, les stratégies d'ouverture et les alliances innovantes impactent directement le modèle économique.

Le modèle socio-économique de l'association

Établi sur la base du projet stratégique et de développement 2024 - 2025 - 2026 et des perspectives financières, le modèle socio-économique de l'association, repose sur une part majoritaire d'autofinancement, d'implication bénévole et d'alliances.

Accompagnées par la contribution d'un poste salarié, la vie associative et la mobilisation du bénévolat représentant une part important au sein du projet, la répartition des ressources présentées ci-dessous dans la présentation 1 tient compte des contributions volontaires en nature et reste représentatif.

A tire informatif, la présentation ne tient pas compte des contributions

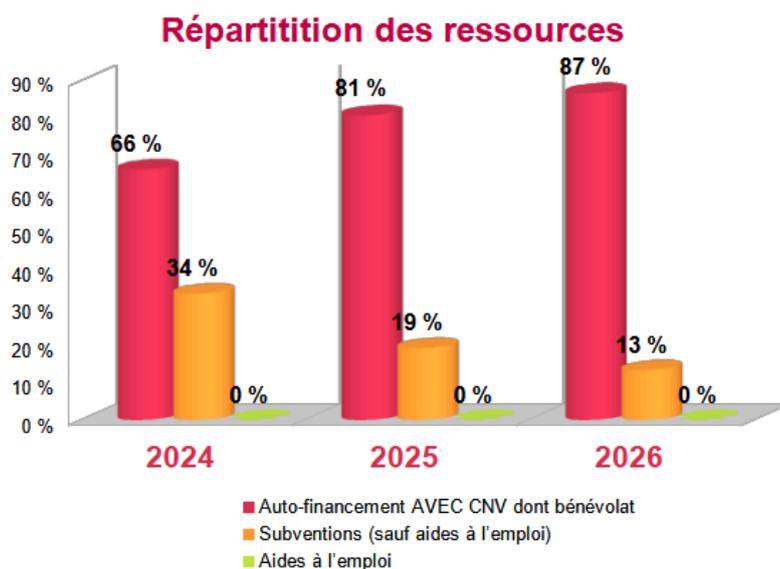


volontaires en nature et reste moins significatif.

Du fait de son contexte et de sa situation, l'année 2024, reste non significative du modèle socio-économique objectivé par l'association. Les visées posées pour 2025 et 2026 s'avèrent plus en cohérence avec le modèle socio-économique envisagé.

1 - MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE INTÉGRANT LES CNV *

**contributions volontaires en nature*



2 - MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE SANS LES CNV *

